



NIORT AVIRON CLUB

BASE NAUTIQUE DE NORON

79000 NIORT

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

BULLETIN D'INSCRIPTION

2025 - 2026

LOISIR ou COMPETITION

Réservé au bureau

- 1^{ère} licence
- 1^{ère} licence avec initiation 15 €
- Renouvellement
- Transfert Club =
- Paiement : VIREMENT
- Paiement : CHEQUE
- Paiement : ESPECE
- CM à jour

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom - Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

Je déclare savoir nager 25 m et s'immerger.

Fait à : Date : Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

Nom - Prénom	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

Autorise mon enfant : à pratiquer l'aviron.

Je certifie que mon enfant sait nager 25 m et s'immerger.

Fait à : Date : Signature :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e)

1°) Autorise N'autorise pas = Dans le cadre relatif à la vie du Club, son organisation, ses activités et dans un objectif d'information et de diffusion sur le site internet et/ou le compte Facebook du Club, le club à l'utilisation des photos ou vidéos où je figure/où figure mon enfant

2°) Autorise N'autorise pas = La diffusion de mon numéro de téléphone et mail.

Le Club garantit de ne sélectionner que des photos ou vidéos ne transgressant pas le principe de respect des droits de l'enfant et le droit à l'image des adultes

COTISATIONS pour la saison 2025-2026

Cotisation annuelle (comprenant le montant de la licence fédérale : 58.25 € pour les plus de 23 ans, 43 € pour les moins de 23 ans et l'assurance de base IA proposée par la MAIF) <i>Du 01/09 de l'année en cours au 31/08 de l'année suivante</i>
135 € pour les mineurs 160 € pour les étudiants, demandeurs d'emploi 200 € pour les actifs majeurs et retraités
Cotisation trimestrielle (comprenant le montant de la licence fédérale : 22.70 €)
75 € pour une licence trimestrielle

SOUSCRIPTION ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE proposée par la fédération française d'aviron

Je souscris Je ne souscris pas **l'assurance IA Sport Plus** (individuelle accident renforcée)
(14.15 € en plus de la cotisation de base pour la saison 2025-2026)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Ce Bulletin d'inscription complété
- Le Règlement de votre cotisation +/- avec l'assurance si option choisie
 - Par chèque (à l'ordre du Niort Aviron Club)
 - Par espèces
 - Par virement (RIB joint, en précisant LICENCE et votre nom sur le libellé du virement)
 - Règlement échelonné souhaité
- Un certificat médical ou une attestation de santé selon votre cas personnel (voir ci-dessous)

POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron : Les pratiquants majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron datant de moins d'un an lors de la **prise d'une première licence** à la FFAviron.

Les années suivantes, **si la licence est prise sans discontinuité**, il est simplement demandé aux pratiquants de répondre à un questionnaire de santé QS Sport et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition : Pour pratiquer en compétition, les licenciés majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition, **datant de moins d'un an**. La production de ce certificat médical est **obligatoire tous les 3 ans**.

Les années intermédiaires, **si la licence est prise sans discontinuité**, il est simplement demandé aux licenciés de répondre à un questionnaire de santé QS Sport et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.

POUR LES PRATIQUANTS MINEURS : Depuis le 1er septembre 2021, les mineurs n'ont plus à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour se voir délivrer une licence, ni à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour participer à des compétitions. Pour obtenir une licence et pour participer à des compétitions, ils doivent simplement remplir, chaque année, un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur réalisé conjointement par eux et par les personnes exerçant l'autorité parentale et fournir au club une attestation selon le modèle fédéral. Une réponse positive à une seule des questions les engage à obtenir un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois. Ces dispositions s'appliquent selon l'âge du sportif à la date de sa demande d'obtention ou de renouvellement de licence. S'il est mineur à cette date, le questionnaire est demandé, s'il est majeur à cette date, il doit fournir un certificat médical pour sa première demande de délivrance de licence en qualité de pratiquant majeur.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15519	39112	00020131501	90	EUR

Domiciliation
CCM NIORT ATLANTIQUE

Identifiant international de compte bancaire

	IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1551	9391	1200	0201	3150	190

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM NIORT ATLANTIQUE

Titulaire du compte (Account Owner)
NIORT AVIRON CLUB